



WATER-POLO

Règlement universitaire

Saison 2025-2026





Composition de la Commission Mixte Nationale

FF Natation

Yann-Even GRALL (Direction technique nationale)

FF Sport U

Delphine REGEARD (Directrice Nationale Adjointe) **Sandra ROSSIGNOL** (CentraleSupelec) **Franck JACQUEMIN** (UT Troyes)

Invitée:

Magalie DECLETY (Direction Régionale Ligue Hauts-de-France)

Dates des championnats

| Championnat de France | Dates (Lieu) | Envoi des pré- engagements | Engagements définitifs et candidatures d'arbitres |
|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|---|
| N1 masculin | 19 et 20 mars 2026 Saint-Etienne | 12 décembre 2025 | 12 février 2026 |
| N2 masculin | 19 et 20 mars 2026 Saint-Etienne | 12 décembre 2025 | 12 février 2026 |
| Féminin | 19 et 20 mars 2026 Saint-Etienne | 12 décembre 2025 | 12 février 2026 |





Préambule

Il nous semble important, par ce préambule et au regard des derniers CFU, de contextualiser nos choix d'organisation de cette compétition nationale.

Le championnat de France Universitaire de water-polo reste un championnat fragile, soumis aux aléas du nombre d'équipes qui souhaitent y participer.

Si notre fil rouge reste le plaisir de la pratique grâce à la rencontre d'étudiants d'horizons différents autour du water-polo, il nous semble opportun de proposer un championnat ouvert mais adapté à tous les niveaux.

En tenant compte des contraintes de disponibilités des bassins, différentes selon l'implantation du CFU, mais également du nombre d'équipe retenues, nous essaierons de trouver les meilleures formules de championnats pour une pratique optimale de toutes et tous.

Nous vous encourageons donc à mobiliser vos nageurs, nageuses, joueurs, joueuses, mais aussi à promouvoir cette activité auprès de vos voisins de campus, Ecoles ou Universités, pour créer une émulation autour du water-polo et permettre à ce championnat de continuer d'exister.

De ces constats, nous confirmons 3 propositions de compétitions :

- **N1**, une compétition pour des poloïstes évoluant prioritairement à un niveau fédéral national (Elite, N1, N2).
- **N2**, une compétition masculine accessible à tous (niveau de jeu ne doit pas être supérieur au niveau N3 FFN), pouvant toutefois intégrer sous condition deux filles (niveau de jeu inférieur au niveau N1 FFN).
- **Un tournoi féminin,** ouvert à toute équipe féminine.

Lire attentivement les fiches pour avoir des précisions concernant chaque filière.

- Il va de soi que des non-licenciés FFN peuvent intégrer tous les collectifs.

Notre motivation est de développer la pratique de ce sport, de permettre à un nombre plus important d'équipes d'y participer. Nous mettons tout en œuvre pour que le water-polo universitaire, à l'image des autres sports collectifs, ait un rendezvous national annuel.





CHAMPIONNAT DE FRANCE « NATIONAL 1 » MASCULIN

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

19 et 20 mars 2026 Saint-Etienne

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE France

A l'issue des engagements, la CMN formalisera un programme et une formule sportive adaptée permettant de faire évoluer dans les meilleures conditions les équipes retenues pour le CFU.

Une équipe peut intégrer des joueuses qui ne seront pas autorisées à participer au championnat féminin, ni au championnat N2.

L'effectif maximum sur l'ensemble du tournoi est de 20 joueurs par équipe.

14 joueurs/joueuses seront autorisé(e)s sur la feuille de match.

Peuvent s'engager dans le championnat N1 :

- Une équipe composée d'étudiants appartenant à la même AS. Cette équipe portera le nom de <u>l'AS concernée</u>.
- 1 seule équipe par AS autorisée.
- Trois licences individuelles ou extérieures appartenant au même site de ligue par équipe sont autorisées.

3 - DATE LIMITE DE RETOUR D'ENGAGEMENT DES ÉQUIPES

Pré-engagements: 12 décembre 2025

Engagements définitifs: 12 février 2026

Aucun changement de composition d'équipe ne sera autorisé au-delà du 12 mars 2026.

Contact: croux@sport-u.com

REGLEMENT UNIVERSITIRE **- Waterpolo** - Septembre.2025 - DR/CR







CHAMPIONNAT DE FRANCE « NATIONAL 2 » MASCULIN

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

19 et 20 mars 2026 Saint-Etienne

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

A l'issue des engagements, la CMN formalisera un programme une formule sportive adaptée permettant de faire évoluer dans les meilleures conditions les équipes retenues pour le CFU.

Le niveau de jeu des joueurs évoluant dans ce championnat N2 ne doit pas être supérieur à la N3 FFN.

La CMN se laisse le droit de traiter des cas particuliers signalés au moment de la pré-inscription (décembre 2025).

Une équipe peut intégrer au maximum deux filles dont le niveau est **inférieur à la N1 FFN**. Les joueuses n'auront pas la possibilité d'évoluer dans le championnat féminin, ni dans le championnat N1 lors du CFU.

L'effectif maximum sur l'ensemble du tournoi est de 20 joueurs par équipe. 14 joueurs seront autorisés sur la feuille de match.

Aucun passage de joueur du championnat N1 au championnat N2 et inversement ne sera autorisé.

Peuvent s'engager dans le championnat N2 :

- Une équipe composée d'étudiants appartenant à la même AS. Cette équipe portera le nom de **l'AS concernée**.
- 1 seule équipe par AS autorisée.
- Une équipe composée de joueurs d'AS différentes de même Ligue universitaire. Cette équipe portera le nom d'une des AS qui la composent. Le responsable d'équipe informera le/la directeur.trice de la Ligue du Sport U du site d'appartenance du choix de l'AS support.





Cet accord intervenant à la condition qu'aucun des joueurs concernés par l'équipe n'ait déjà une équipe AS engagée dans le championnat N2.

3 - DATE LIMITE DE RETOUR D'ENGAGEMENT DES ÉQUIPES

Pré-engagements : 12 décembre 2025

Engagements définitifs :12 février 2026

Aucun changement de composition d'équipe ne sera autorisé au-delà du 12 mars 2026.

Contact : croux@sport-u.com





CHAMPIONNAT DE FRANCE FÉMININ

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

19 et 20 mars 2026 Saint-Etienne

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

A l'issue des engagements, la CMN formalisera un programme et une formule sportive adaptée permettant de faire évoluer dans les meilleures conditions les équipes retenues pour le CFU.

Les joueuses n'auront pas la possibilité d'évoluer dans le championnat N1, ni dans le championnat N2 lors du CFU.

Peuvent s'engager dans le championnat Féminin :

- Une équipe composée d'étudiantes appartenant à la même AS. Cette équipe portera le nom de <u>l'AS concernée</u>.
- Une AS peut présenter plusieurs équipes au CFU dans la limite des conditions d'organisation.
- Une équipe composée de joueuses d'AS différentes de même Ligue universitaire. Cette équipe portera le nom d'une des AS qui la composent. Le responsable d'équipe informera le/la directeur.trice de la Ligue du Sport U du site d'appartenance du choix de l'AS support.

Cet accord intervenant à la condition qu'aucune des joueuses concernées par l'équipe de « l'Entente » n'ait déjà une équipe AS engagée dans le championnat féminin.

3 - DATE LIMITE DE RETOUR D'ENGAGEMENT DES ÉQUIPES

Pré-engagements : 12 décembre 2025 Engagements définitifs : 12 février 2026

Aucun changement de composition d'équipe ne sera autorisé au-delà du 12 mars 2026.

Contact: croux@sport-u.com

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France Tél : +33 1 58 68 22 75 - e-mail : federation@sport-u.com - www.sport-u.com





RÈGLEMENTS

1 - REGLEMENT SPORTIF

C'est le règlement de la FINA qui fait foi, à l'exception de la composition d'équipe : le 14^{ème} joueur/joueuse peut rentrer en remplacement de n'importe quel autre joueur.se.

Présence, à la réunion technique, obligatoire pour tous les responsables d'équipes et les arbitres.

Présence, à la cérémonie des récompenses, obligatoire pour les équipes récompensées et fortement souhaitée pour les autres.

Tous les matchs de la compétition doivent se terminer par un résultat acquis. Par conséquent en cas de parité à l'issue du temps réglementaire, une séance de **3 tirs aux buts** devra être effectuée pour départager les deux équipes.

Sauf exception précisée dans l'organisation, les points seront décomptés de la façon suivante :

- 3 points pour un match gagné
- 2 points pour un match gagné après séance de tirs aux buts
- 1 point pour un match perdu après la séance de tirs aux buts
- 0 point pour un match perdu dans le temps règlementaire

En cas d'égalité à l'issue des phases de poule :

- Egalité à 2 équipes : le match particulier est pris en compte
- Egalité à 3 équipes : point-average (quotient buts marqués / buts encaissés) En cas d'égalité au point-average on prend en compte le résultat obtenu contre l'équipe la mieux classée. Dans ce cas on prend en compte les critères dans l'ordre suivant :
 - Victoire ou défaite
 - Différence de buts
 - Nombre de buts marqués

2 - TENUE

Les tenues des compétitrices et compétiteurs doivent être en conformité avec <u>l'article 10 du règlement sportif général de la FF Sport U</u>

3 - REGLEMENT DISCIPLINAIRE





Se référer au chapitre règlement intérieur.

En cas de litiges lors du championnat la commission des litiges se réunira et prendra sa décision.

La demande doit se faire par écrit auprès du DNA ou de son représentant.

<u>Cas particulier</u>: Toute attitude inappropriée de l'entraineur sera sanctionnée par un carton rouge.

Lorsqu'un entraîneur est sanctionné d'un carton rouge, un pénalty est accordé à l'équipe adverse et l'entraîneur est suspendu pour le match suivant.

FORMATION

Pour la saison 2025-2026, la FFSU et la FFN souhaitent continuer à engager une formation des étudiants à l'arbitrage et aux fonctions d'officiels Waterpolo, en proposant différentes passerelles entre nos deux fédérations.

Pour information:

- <u>Les compétences transversales reconnues</u> :
 - CUA 1 est une compétence aux fonctions d'officiel B.
 - CUA 2 est une certification aux fonctions d'officiel B si le candidatétudiant est possesseur de la licence FFN et est une étape dans le processus de formation d'officiel;
 - CUA 3 est une compétence et certification d'officiel A. Il confère à l'étudiant le titre d'Arbitre régional.

• Mise en œuvre:

Les formateurs :

Les formateurs des CUA1 et CUA2 sont soit des enseignants, soit des formateurs territoriaux. Les enseignants bénéficieront d'une habilitation de la commission paritaire des arbitres et délégués waterpolo.





Le CUA3 est organisé sous la seule autorité de la commission paritaire FFN/water-polo qui mandate un formateur référent à l'occasion des championnats de France U.

• Le contenu de formations théoriques et pratiques et les examens :

■ CUA1 et CUA2 (partie officiel B):

- Un livret de formation sera remis au candidat. Il aura une validité de deux saisons universitaires à compter de la date de réussite à l'examen théorique.
- La formation théorique s'adaptera au profil des candidats et pourra être réduite à 1 séquence, se concevoir en « distanciel ».
- L'examen théorique est identique par sa forme et son contenu à l'examen FFN.
- La formation pratique se fera à l'occasion d'entrainement ou lors de rencontres universitaires sous contrôle d'un référent FFSU, d'un arbitre A ou d'un officiel B/CUA 2 certifié.
- L'examen pratique se déroulera dans les conditions identiques et suivra les mêmes procédures du dispositif FFN.

CUA2 et titre d'arbitre régional :

- Les calendriers de compétitions FFSU au niveau de la ligue pourront autoriser la formation d'officiel A et d'un CUA2 et permettra l'acquisition du titre d'arbitre régional stagiaire ou régional.
- La formation théorique s'adaptera au profil des candidats et pourra être réduite à 1 séquence, se concevoir en « distanciel ».
- L'examen théorique est identique par sa forme et son contenu à l'examen FFN.
- La formation pratique se fera à l'occasion d'entrainement ou rencontres FFSU régionales.
- Les examens pratiques se dérouleront dans les conditions identiques et suivra les mêmes procédures du dispositif FFN.

■ CUA 3 :

- Il est réservé aux étudiants ayant obtenu le CUA 2 et ayant fait acte de candidature auprès de la FFSU-CMN water-polo via leur direction de ligue ou de site.
- Une cession de formation théorique et supervision pratique s'organiseront lors du CFU annuel de water-polo. Les stagiaires CUA 3 auront fonction de délégués stagiaires ou arbitres stagiaires durant la compétition.
 - Remarque: si les qualifications aux CFU nécessitent l'organisation de phases préliminaires de niveau de « conférence ». Celles-ci pourront être support à l'organisation de formation CUA 3.





PROGRAMME INTERNATIONAL

EUSA:

Le Water-polo n'est pas au programme des EUSA Games 2026.

Sous réserve d'une organisation par l'EUSA en 2027, les équipes, féminine et masculine, championnes et vice-championnes de France N1 2026, se verront proposer de participer au championnat d'Europe des universités 2027. Attention! Aucun Championnat d'Europe Universitaire de Water-polo n'a actuellement été annoncé pour l'année 2027 par l'EUSA.

FISU:

Le Water-polo est au programme des Jeux Mondiaux Universitaire qui se dérouleront à CHUNGCHEONG (Corée du Sud) en juillet/aout 2027. En cas de participation un chemin de sélection sera mis en œuvre par la FFN et la FFSU afin de déterminer la composition de l'équipe de France Universitaire.





CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE federation@sport-u.com
www.sport-u.com

Directrice nationale adjointe - Delphine REGEARD dregeard@sport-u.com

Chargé de missions sports - Clément ROUX croux@sport-u.com